Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 14 octobre 2024

ATELIERS BIO DE PROVENCE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 13 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 14 octobre 2024 sous réserves d'incidents

ATELIERS BIO DE PROVENCE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 155 000 euros porté à 500 000 euros
transformée en société par actions simplifiée
Siège social : 541 allée Bellecour 84200 CARPENTRAS
448 199 877 RCS AVIGNON

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, réunie en date du 25 septembre 2024 :
A décidé dans un premier temps d'augmenter le capital social de 345 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées :
ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 155 000 euros.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 500 000 euros.
puis, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, elle a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 14 octobre 2024

exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 500 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Sous réserves d'engagements extra-statutaires, la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
Madame Béatrice DARCAS et Monsieur Philippe DARCAS, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
La Société GAUGALIN, société à responsabilité limitée au capital de
1 224 820 euros, ayant son siège social 541 allée Bellecour 84200 CARPENTRAS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro
827 589 383, représentée par Monsieur Philippe DARCAS et Madame Béatrice DARCAS, ses gérants.
Pour avis
Le Président

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !